

Aperçu du FNB - CORB
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MANUVIE
Titres de série FNB

Gestion de placements Manuvie limitée
 10 septembre 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations de sociétés Manuvie - Titres de série FNB (le « FNB » ou le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur cette série dans son prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion de placements Manuvie limitée (le « gestionnaire »), au 1 877 426-9991 ou à l'adresse de courriel fondsmutuelsmanuvie@manuvie.ca, ou rendez-vous sur le site www.gpmanuvie.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création du FNB : 10 septembre 2026

Valeur totale du fonds au 31 juillet 2026 : 743 935 106 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) : Non disponible, nouvelle série

Gestionnaire du fonds : Gestion de placements Manuvie limitée

Gestionnaire de portefeuille : Gestion de placements Manuvie limitée

Distributions : Mensuelles

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 juillet 2026)

Symbole boursier : CORB

Bourse : TSX

Monnaie : Canadienne

Volume quotidien moyen : Non disponible, nouvelle série

Nombre de jours de négociation : Non disponible, nouvelle série

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, rendez-vous sur le site www.gpmanuvie.ca.

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 juillet 2026)

Cours du marché : Non disponible, nouvelle série

Valeur liquidative : Non disponible, nouvelle série

Écart acheteur-vendeur moyen : Non disponible, nouvelle série

Dans quoi le FNB investit-il ?

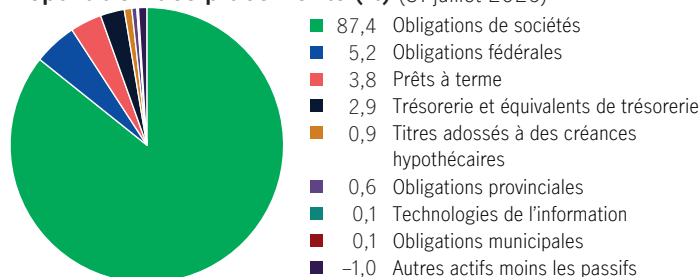
Le Fonds a comme objectif de produire un rendement à long terme et un revenu régulier. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations à rendement élevé et d'obligations de qualité supérieure de sociétés canadiennes et américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 juillet 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 juillet 2026)

1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9 %
2	Obligations du gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} déc. 2057	2,3 %
3	Obligations du Trésor des États-Unis, 4,75 %, 15 févr. 2056	1,7 %
4	Brookfield Finance, Inc., 6,30 %, 15 janv. 2055	1,5 %
5	Equitable Group, Inc., 6,76 %, 31 oct. 2086	1,5 %
6	MDA Space Ltd., 6,50 %, 5 août 2033	1,3 %
7	Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,44 %, 25 avr. 2034	1,1 %
8	Rogers Communications, Inc., 6,25 %, 31 juill. 2056	1,0 %
9	Carrix, Inc., 6,13 %, 1 ^{er} août 2033	1,0 %
10	Obligations du gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} déc. 2055	1,0 %
Le pourcentage total des 10 principaux placements représente		15,3 %
Nombre total de placements		353

Répartition des placements (%) (31 juillet 2026)



Quels sont les risques associés à ce Fonds ?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Niveau de risque

Le gestionnaire a classé la volatilité de ce Fonds comme **faible**.

Ce classement est fondé sur la mesure dans laquelle le rendement du Fonds a changé d'une année à l'autre. Il n'indique pas la mesure dans laquelle le Fonds sera volatil à l'avenir. Le classement peut changer au fil du temps. Un fonds présentant un niveau de risque faible peut quand même subir des pertes.



Pour de plus amples renseignements au sujet du niveau de risque et des risques précis qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique **Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?** dans le prospectus simplifié du Fonds.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des titres de série FNB du Fonds, qui a été calculé en tenant compte de la valeur liquidative du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des titres de série FNB du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série FNB du Fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des titres de série FNB du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Négociation des titres de FNB

Les titres de série FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des titres de série FNB :

Établissement du prix

Les titres de série FNB ont 2 types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les titres de série FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements d'un Fonds peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos titres de série FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des titres de série FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.

En général, plus cet écart est petit, plus les titres de série FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Les titres de série FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un Fonds à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de 2 manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des titres de série FNB au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des titres de série FNB.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché des titres de série FNB fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Le Fonds convient aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une diversification et un potentiel de rendement accru en investissant dans des titres à revenu fixe
- cherchent à obtenir un revenu
- cherchent à investir dans des obligations à rendement élevé et des obligations de sociétés de qualité supérieure
- cherchent à obtenir un rendement supplémentaire assorti d'une volatilité inférieure à celle du marché des actions
- préfèrent un niveau de risque faible pour leurs placements
- investissent à moyen ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série FNB du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission à votre maison de courtage lors de chaque achat ou vente de titres de série FNB du Fonds. Les commissions varient d'une maison de courtage à l'autre. Certaines maisons de courtage offrent des titres de série FNB sans commission ou exigent un montant minimum à l'achat.

Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds.

Les frais du Fonds comprennent les frais de gestion, des frais d'administration fixes, certains frais du fonds et les frais de transactions. Les frais de gestion annuels des titres de série FNB du Fonds s'élèvent à 0,47 % de la valeur de la série et les frais d'administration fixes annuels représentent 0,15 % de la valeur de la série. Étant donné que cette série est nouvelle, certains frais du fonds et les frais de transactions ne sont pas disponibles.

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres de série FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des titres de série FNB.

Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais administratifs	Le gestionnaire peut, pour le compte du Fonds, facturer un montant convenu entre le gestionnaire et le courtier désigné ou un courtier du Fonds afin de compenser certains frais d'opérations associés à une émission, à un échange ou à un rachat de titres de série FNB. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de titres qui achètent et vendent leurs titres de série FNB par l'intermédiaire de la bourse.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer l'impôt sur le revenu sur toutes les distributions imposables que vous verse le Fonds ainsi que sur tous les bénéfices que vous dégagez lorsque vous faites racheter vos titres du Fonds. Le montant de l'impôt dépend des lois fiscales qui s'appliquent à vous et selon que vous détenez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Veuillez noter que si vous détenez des titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds sont comprises dans votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en argent ou qu'elles soient réinvesties.

Renseignements

Veuillez contacter Gestion de placements Manuvie limitée ou votre représentant afin d'obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion de placements Manuvie limitée

Bureau de réception des ordres
500 King Street North
Del Stn 500 G-B
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

1 877 426-9991
fondsmutuelsmanuvie@manuvie.ca
www.gpmanuvie.ca